



ASSET  
MANAGEMENT

## INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit les informations essentielles aux investisseurs de ce fonds d'investissement à vocation générale (le "FCP"). Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# LBPAM OBLI CROSSOVER 2019

FR0013185048

**Société de gestion : LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT du groupe LA BANQUE POSTALE**  
**Fonds Commun de Placement (FCP) -Fonds d'investissement à vocation générale soumis au droit français et respectant les règles d'investissement de la directive 2009/65/CE**

### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le FCP relève de la classification "Obligations et autres titres de créances internationaux".

Son objectif de gestion est de participer à l'évolution des marchés de taux en offrant une performance annualisée, nette de frais de gestion, égale à celle de l'OAT 2,5% d'échéance Octobre 2020 + 1 %, sur la durée de placement recommandée (soit jusqu'au 30 juin 2020). A titre indicatif, le TRAAB <sup>(1)</sup> de l'OAT 2,50% de maturité Octobre 2020 est de -0,29% au 07/06/2016. Ce rendement potentiel sera obtenu par le biais d'une exposition à un portefeuille constitué principalement d'obligations d'une maturité inférieure ou égale au 31 décembre 2019 ayant à leur acquisition une notation située entre BBB+/Baa1 et BB-/Ba3 selon l'analyse du profil rendement/ risque du titre par la Société de gestion effectuée notamment, mais de manière non exclusive, sur la base des notations fournies par les principales agences existantes (Standard&Poor's, Moody's, Fitch...). L'objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la société de gestion et ne constitue pas une garantie de rendement. Ces hypothèses de marché comprennent un risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un ou plusieurs émetteurs présents en portefeuille. Si ces risques se matérialisaient de manière plus importante que prévue dans les hypothèses du gestionnaire financier, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

L'indicateur de référence est l'OAT à 2,50% d'échéance Octobre 2020 + 1% par an. Le FCP n'étant pas indiciel, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence, en fonction des choix de gestion qui auront été opérés.

La stratégie d'investissement du FCP consiste à gérer un portefeuille *buy and hold* de titres de créance et d'instruments du marché obligataire et monétaire d'émetteurs principalement privés qui auront vocation à être conservés par le FCP jusqu'à leur maturité ou le rappel par l'émetteur (call) dont la maturité moyenne correspond à l'objectif de gestion. L'univers dit « CrossOver » est l'ensemble des titres de créance dont les notes de crédit sont comprises entre BBB+/Baa1 et BB-/Ba3. Les titres retenus ont à l'acquisition une notation attribuée par la Société de gestion majoritairement comprises dans les catégories spéculatives (BB- /Ba3) et d'investissement (BBB+/Baa1) et sont sélectionnés afin de respecter la fourchette de sensibilité globale du FCP comprise entre 0 et 4. Le portefeuille pourra également, sur opportunité, investir dans des titres dont la notation est supérieure à BBB+/Baa1, et jusqu'à 10% de l'actif net dans des titres dont la notation est comprise entre B+ et B-.

A partir de l'univers d'investissement défini ci-dessus (zone géographique, maturité, notations minimales à l'acquisition et en détention), la Société de gestion procède à une analyse interne du risque de crédit pour sélectionner ou céder un titre. Elle ne recourt pas mécaniquement et exclusivement à des notations fournies par les agences de notation mais intègre sa propre analyse du profil rendement/risques du titre (rentabilité, crédit, liquidité, maturité), pour décider de son l'acquisition du titre, et de sa conservation à l'actif ou de sa cession.

La stratégie d'investissement du FCP tire parti de plusieurs sources de valeur ajoutée :

- sélection des émetteurs et des secteurs d'investissement en fonction des analyses micro et macro-économiques des équipes de gestion ;
- gestion active de l'exposition au risque émetteur par l'utilisation de CDS mono émetteur principalement en exposition, et accessoirement en couverture d'un titre obligataire ;
- gestion de la sensibilité globale du portefeuille et contrôle de sa répartition par maturités. La sensibilité du portefeuille restera dans la fourchette [0 ; 4].

Afin de réaliser sa stratégie d'investissement, le FCP est principalement investi en titres de créance et instruments des marchés obligataire et monétaire libellés majoritairement en euro (titres à taux fixe, taux variable, taux révisable ou indexés) et dont la maturité moyenne correspond à l'objectif de gestion. Ces titres sont des émissions du secteur privé. Dans la limite de 25% de l'actif net, ces titres peuvent être des titres émis ou garantis par des Etats.

La maturité des titres sera inférieure ou égale au 31 décembre 2019 ayant à leur acquisition une notation située entre BBB+/Baa1 et BB-/Ba3. Le FCP pourra également investir dans la limite de 25% de son actif net dans des titres de maturité supérieure au 31 décembre 2019.

Le FCP peut investir, dans la limite de 50% de l'actif net, dans des titres libellés dans une devise d'un pays membre de l'OCDE, hors euro. L'exposition au risque de change est systématiquement couverte.

Les titres dits à caractère spéculatif (correspondant à une notation inférieure à BBB-/Baa3 et supérieure ou égale à B-) pourront représenter jusqu'à 60% de l'actif net.

Le FCP se réserve la possibilité d'intervenir sur les dépôts, dans la limite de 100 % de l'actif net du FCP.

Le FCP peut recourir à des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition aux risques de taux et/ou de crédit, et à des fins de couverture uniquement au risque de change. Ce recours peut générer une surexposition du FCP ne pouvant dépasser 100% de l'exposition de l'indicateur et dans la limite d'un effet de levier maximum de 2.

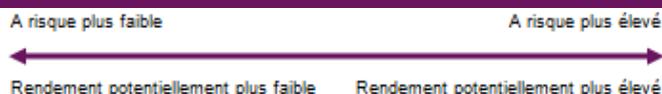
La durée de placement recommandée : jusqu'au 30 juin 2020.

Le FCP est un fonds d'investissement à vocation générale de capitalisation et/ou de distribution.

Les rachats de parts sont centralisés hebdomadairement, chaque jeudi, au plus tard à 13h auprès de CACEIS Bank sur la base de la prochaine valeur liquidative (cours inconnu) et réglés en J+2 jours ouvrés.

<sup>(1)</sup> TRAAB : taux de rendement actuariel annuel brut.

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

d'émetteurs privés (titres à taux fixe, taux variable, taux révisable ou indexés), le niveau de risque associé à ce FCP est 2.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer (à la hausse ou à la baisse) dans le temps.

L'indicateur synthétique peut être affecté par le mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative du FCP.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

**Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :**

- Risque de crédit : en cas de défaillance ou de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, la valeur des obligations dans lesquelles est investi le FCP baissera ; cette baisse pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative. Le FCP investi dans des titres "à caractère spéculatif (à haut rendement)", ces titres présentant un risque de défaut plus élevé et une volatilité plus importante).
- Risque de liquidité : le FCP investit notamment dans des titres "à caractère spéculatif (dits high Yield à haut rendement)", les volumes échangés peuvent ponctuellement se trouver réduits dans certaines conditions de marché.

**FRAIS**

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels avant ou après investissement	
Frais d'entrée	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 1,50 % taux maximum.</li> <li>■ Néant pour les souscriptions effectuées par les OPC et mandats gérés par LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT.</li> <li>■ Néant pour les souscriptions effectuées par un porteur consécutives à une demande de rachat portant sur le même nombre de titres et la même valeur liquidative.</li> <li>■ Néant pour le réinvestissement des dividendes dans les trois mois à compter du jour de leur mise en paiement.</li> </ul>
Frais de sortie	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Jusqu'au 31/12/2016 inclus : néant.</li> <li>■ Du 01/01/2017 au 31/12/2019 : 3% taux maximum.</li> <li>■ A compter du 31/12/2019 : néant</li> </ul>
<p>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit attribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.</p> <p>L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.</p>	

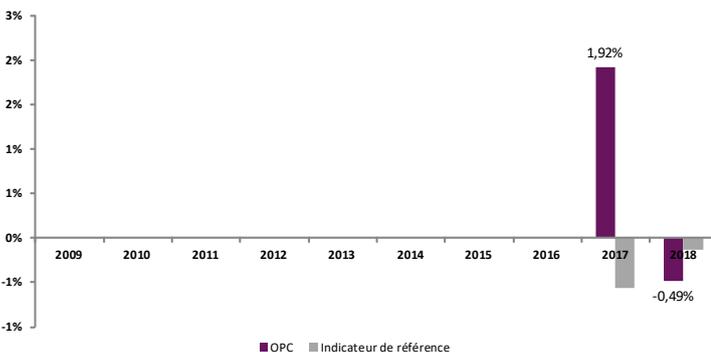
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	0,37 % TTC.
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant.

Les frais courants sont ceux de l'exercice clos au 30/09/2019 et peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "frais et commissions" du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet [www.labanquepostale-am.fr](http://www.labanquepostale-am.fr).

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

**PERFORMANCES PASSES**



- Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances, évaluées en Euro, sont nettes de frais de gestion (hors droits d'entrée et de sortie éventuels) et comprennent, le cas échéant, le réinvestissement des dividendes/ coupons courus.
- Le FCP a été créé le 8 septembre 2016.

**INFORMATIONS PRATIQUES**

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Lieu et modalités d'obtention d'information sur le FCP :** Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques du FCP, la politique de vote, la politique de transmission des inventaires (modalités d'obtention pour les porteurs) et le rapport rendant compte de l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site [www.labanquepostale-am.fr](http://www.labanquepostale-am.fr), et gratuitement auprès de LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT (34 RUE DE LA FEDERATION, 75737 PARIS CEDEX 15).

**Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :** auprès de la société de gestion et sur le site [www.labanquepostale-am.fr](http://www.labanquepostale-am.fr).

La responsabilité de LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

**Fiscalité :** La fiscalité de l'Etat du FCP peut avoir un impact sur le régime fiscal applicable à l'investisseur.

Le présent FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique / "U.S. persons" (la définition est précisée dans le prospectus).

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 7 novembre 2019.

